

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles tenue le mardi 17 mai 2016 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Émilie Caron, Sandra East, Paule Fortier, Danielle Laramée, Karine Laramée, Karine Lefrançois, Marie-Hélène St-Georges, Lola St-Pierre, MM. Denis Chabot, Antonio Ciarciaglino, tous commissaires, ainsi que Mmes Danielle Boissonneault, Diane Cyr et Manon Fleury, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. et dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Nathalie Joannette, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Jean-François Lebeau, dir. gén. adj., Dominique Robert, dir. gén. adj., Sylvain Bruneau, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Roch-André Malo, dir. serv. org. scol., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Mmes Anik Gagnon, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Isabelle Guay, dir. adj. serv. org. scol., Kateri St-André, coord. serv. form. gén. des jeunes et M. Christian Dufresne, coord. serv. form. gén. des jeunes.

M. Yanik Morin a prévenu de son absence.

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

Il est 19 h 30.

**VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION**

Le secrétaire général, M<sup>e</sup> Jonathan Desjardins Mallette, atteste que la procédure de convocation a été respectée.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CC-160517-4472

Il est proposé par M. Denis Chabot

*D'ADOPTER* tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2016.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CC-160517-4473

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

- 2.2. Suivi;
- 5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
  - 5.1 Calendriers scolaires 2016-2017 de la formation en milieu carcéral – Adoption;
  - 5.2 Plan québécois des infrastructures 2017-2027 – Adoption;
  - 5.3 Localisation des groupes d'élèves HDAA 2016-2017 – Adoption;
- 6. Travaux dans nos établissements :
  - 6.1 Agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas - Adjudication de contrat - Mandat au directeur général – Adoption;
- 7. Désignation du représentant des usagers au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art concernant :
  - 7.1 Nouvelle école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord – Adoption;
  - 7.2 Nouvelle école primaire à Saint-Eustache – Adoption;
  - 7.3 Nouveau centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL à Saint-Eustache – Adoption;
  - 7.4 Agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas – Adoption;
- 8. Nomination au poste de direction générale adjointe – Adoption; (*huis clos*)
- 9.1. Compte rendu de la commission d'étude éducative du 5 avril 2016;
- 9.2. Projet de compte rendu du comité consultatif de transport du 6 avril 2016;
- 10.2.1. Rapport du comité de parents du 5 mai 2016;
- 10.4.1. Nouveaux établissements;
- 11. Varia :
  - 11.1 Motion de félicitations;

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

## **Adopté**

### **CALENDRIERS SCOLAIRES 2016-2017 DE LA FORMATION EN MILIEU CARCÉRAL – ADOPTION**

Résolution n° CC-160517-4474

*ATTENDU* que l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que la Commission scolaire établit les calendriers scolaires des services en milieu carcéral en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

*ATTENDU* que l'article 254 de cette même loi stipule que le calendrier scolaire est objet de consultation auprès des enseignants;

*ATTENDU* les avis reçus dans le cadre de la consultation;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*D'ADOPTER* les calendriers scolaires 2016-2017 pour la formation en milieu carcéral;

*DE VERSER* les documents pertinents au répertoire des présentes sous la cote 848.

## **Adopté**

### **PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2017-2027**

Résolution n° CC-160517-4475

*ATTENDU* les besoins en places-élèves au primaire dans les secteurs de Mirabel, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Sainte-Thérèse au cours des prochaines années;

*ATTENDU* les développements résidentiels prévus dans les villes de Mirabel, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Sainte-Thérèse;

*ATTENDU* le déplacement actuel de plusieurs groupes d'élèves vers des écoles environnantes afin de pallier le débordement de clientèle;

*ATTENDU* que ces mesures alternatives ne pourront plus pallier l'augmentation prévue des tendances de clientèle à moyen terme;

*ATTENDU* la résolution n° CC-080219-2834 demandant la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur du Domaine-Vert Nord à Mirabel;

*ATTENDU* les résolutions n°s CC-090623-3085, CC-091208-3176, CC-100622-3300, CC-140527-4085 et CC-150526-4290 réitérant la demande de construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur du Domaine-Vert Nord à Mirabel;

*ATTENDU* la réponse du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 25 juin 2015 accordant à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles la construction d'une nouvelle école primaire de quatorze locaux dans le secteur du Domaine-Vert Nord à Mirabel;

*ATTENDU* que les tendances de clientèle démontrent qu'une école primaire de 28 locaux répondra au besoin en places-élèves de l'ensemble du secteur du Domaine-Vert Nord;

*ATTENDU* la démarche de consultation réalisée par la direction de l'école Terre-Soleil auprès de son personnel et du conseil d'établissement sur la possibilité d'aménager des locaux fermés à l'intérieur de l'école;

*ATTENDU* les considérants pédagogiques favorables et les nombreux avantages à l'aménagement de locaux fermés résultant de la consultation à l'école Terre-Soleil;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RÉITÉRER* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur la demande d'agrandissement de quatorze (14) locaux à la Nouvelle école primaire de Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord;

*DE DEMANDER* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'agrandissement et le réaménagement à l'école Terre-Soleil de Sainte-Thérèse afin d'y aménager des classes fermées et d'en augmenter la capacité d'accueil de six classes;

*DE DEMANDER* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'agrandissement de quatre locaux à l'école des Grands-Vents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

*DE TRANSMETTRE* copie de la présente résolution aux villes de Mirabel, Sainte-Thérèse et Sainte-Marthe-sur-le-Lac;

*DE VERSER* lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 849.

**Adopté**

**LOCALISATION DES GROUPES D'ÉLÈVES HDAA 2016-2017**

Résolution n° CC-160517-4476

*ATTENDU* l'adoption du Cadre d'organisation scolaire 2016-2019 par le conseil des commissaires le 8 décembre 2015 (rés. n° CC-151208-4403);

*ATTENDU* que dans le Cadre d'organisation scolaire 2016-2019, l'information liée à l'utilisation des locaux réservés destinés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) était le portrait de la localisation des groupes d'élèves HDAA 2015-2016;

*ATTENDU* qu'en vertu de la résolution n° CC-151208-4402, il a été décidé de réserver dans les écoles primaires et secondaires les locaux des classes à effectif réduit et de consulter les instances concernées au printemps 2016 sur les changements à apporter à l'organisation des services pour 2016-2017, et ce, à la suite de l'évaluation des besoins des élèves;

*ATTENDU* que des modifications ont dû être apportées au tableau 2015-2016 à la suite de l'évaluation des besoins de la clientèle EHDA pour 2016-2017;

*ATTENDU* la présentation effectuée auprès du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le 9 mai 2016, à laquelle étaient conviés les membres du comité de parents de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

*ATTENDU* la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*DE LOCALISER* les groupes d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tel que décrit au document *Localisation des classes spécialisées 2016-2017*;

*DE VERSER* ledit document au répertoire des présentes sous la cote 850.

**Adopté**

**AGRANDISSEMENT À L'ÉCOLE MARIE-SOLEIL-TOUGAS – ADJUDICATION DE CONTRAT – MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Résolution n° CC-160517-4477

*ATTENDU* le projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas;

*ATTENDU* l'ouverture des soumissions de l'appel d'offres public # PRMI-029-0327 prévu le 26 mai 2016;

*ATTENDU* les coûts estimés du projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas;

*ATTENDU* la nécessité d'adjuger le contrat à l'entrepreneur avant la prochaine séance du conseil des commissaires de juin 2016 afin de respecter les délais de livraison;

*ATTENDU* la recommandation de la Direction générale;

Il est proposé par Mme Lola St-Pierre

*D'AUTORISER* le directeur général à adjudger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme pour la réalisation des travaux d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas, conformément aux dispositions des politiques en vigueur et suivant les dispositions budgétaires;

*D'AUTORISER* la présidente et le directeur général à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*D'AUTORISER* le directeur général, en cas de désistement du bas soumissionnaire, à adjudger le contrat de réalisation des travaux d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas au plus bas soumissionnaire conforme suivant, selon les modalités prévues à l'appel d'offres et à signer tout document devant donner effet aux présentes;

*DE DEMANDER* au directeur général de faire rapport de cette adjudication à une séance subséquente du conseil des commissaires.

### **Adopté**

#### **DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DES USAGERS AU COMITÉ AD HOC DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À MIRABEL, SECTEUR DOMAINE-VERT NORD**

Résolution n° CC-160517-4478

*ATTENDU* le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord;

*ATTENDU* la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment d'un site public doit être dédié à la réalisation d'une œuvre d'art précisément conçue pour celle-ci;

*ATTENDU* qu'un comité ad hoc pour l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics doit être constitué;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 11 de cette politique, ce comité ad hoc doit être composé de six membres, dont un représentant des usagers du bâtiment;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE DÉSIGNER* madame Karine Lefrançois, commissaire, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Mirabel, secteur Domaine-Vert Nord;

*DE DÉSIGNER* madame Danielle Laramée, commissaire, à titre de substitut.

### **Adopté**

#### **DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DES USAGERS AU COMITÉ AD HOC DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À SAINT-EUSTACHE**

Résolution n° CC-160517-4479

*ATTENDU* le projet de construction d'une nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

*ATTENDU* la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment d'un site public doit être dédié à la réalisation d'une œuvre d'art précisément conçue pour celle-ci;

*ATTENDU* qu'un comité ad hoc pour l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics doit être constitué;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 11 de cette politique, ce comité ad hoc doit être composé de six membres, dont un représentant des usagers du bâtiment;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE DÉSIGNER* madame Johanne Beaulieu, commissaire, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art de la nouvelle école primaire à Saint-Eustache;

*DE DÉSIGNER* madame Paule Fortier, présidente, à titre de substitut.

**Adopté**

**DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DES USAGERS AU COMITÉ AD HOC DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART DU NOUVEAU CENTRE COMMUN DE FORMATION PROFESSIONNELLE CSSMI-CSSWL**

Résolution n° CC-160517-4480

*ATTENDU* le projet de construction d'un nouveau centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL;

*ATTENDU* la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment d'un site public doit être dédié à la réalisation d'une œuvre d'art précisément conçue pour celle-ci;

*ATTENDU* qu'un comité ad hoc pour l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics doit être constitué;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 11 de cette politique, ce comité ad hoc doit être composé de six membres, dont un représentant des usagers du bâtiment;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE DÉSIGNER* madame Paule Fortier, présidente, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art du nouveau centre commun de formation professionnelle CSSMI-CSSWL;

*DE DÉSIGNER* madame Sandra East, commissaire, à titre de substitut.

**Adopté**

**DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DES USAGERS AU COMITÉ AD HOC DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE D'ART DU PROJET D'AGRANDISSEMENT À L'ÉCOLE MARIE-SOLEIL-TOUGAS**

Résolution n° CC-160517-4481

*ATTENDU* le projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas;

*ATTENDU* la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics prévoyant qu'un pourcentage du budget de construction d'un bâtiment d'un site public doit être dédié à la réalisation d'une œuvre d'art précisément conçue pour celle-ci;

*ATTENDU* qu'un comité ad hoc pour l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics doit être constitué;

*ATTENDU* qu'en vertu de l'article 11 de cette politique, ce comité ad hoc doit être composé de six membres, dont un représentant des usagers du bâtiment;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE DÉSIGNER* madame Lola St-Pierre, commissaire, à titre de représentant des usagers du bâtiment au comité ad hoc de sélection de l'œuvre d'art du projet d'agrandissement à l'école Marie-Soleil-Tougas;

*DE DÉSIGNER* monsieur Antonio Ciarciaglino, commissaire, à titre de substitut.

**Adopté**

#### **HUIS CLOS**

#### **NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE**

Résolution n° CC-160517-4482

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 19 h 55.

#### **SÉANCE PUBLIQUE**

Résolution n° CC-160517-4483

Il est proposé par Mme Danielle Laramée

*DE SIÉGER* en séance publique.

**Adopté**

Il est 20 h 5.

#### **NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE**

Résolution n° CC-160517-4484

*ATTENDU* les affichages ayant trait au poste de direction générale adjointe;

*ATTENDU* la recommandation unanime du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*QUE* monsieur Sylvain Bruneau soit nommé directeur général adjoint à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et que son mandat débute à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016;

*QUE* monsieur Sylvain Bruneau soit soumis à une période de probation d'un an au terme de laquelle, si celle-ci est réussie, il pourra être confirmé dans un poste régulier;

*QUE*, conséquemment, tel que précisé dans le document consolidé concernant les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, monsieur Sylvain Bruneau sera nommé directeur général adjoint pour une période indéterminée, à moins que l'une ou l'autre des parties décide d'y mettre fin.

### **Adopté**

#### **MOTION DE FÉLICITATIONS – CONCERT DU VOLET MUSICAL DE L'ÉCOLE ALPHA**

Résolution n° CC-160517-4485

*ATTENDU* la tenue du concert annuel de fin d'année scolaire du volet musical de l'école Alpha qui a eu lieu les 6 et 7 mai 2016;

*ATTENDU* que près de 1000 personnes ont pu assister au concert sous le thème // *y a longtemps que je t'aime*, avec la présence de M. Louis-Jean Cormier, à titre d'invité d'honneur;

*ATTENDU* que les 110 élèves du volet musical ont participé à ce concert et ont offert une très belle performance, encadrés par les trois spécialistes de musique et les quatre titulaires;

*ATTENDU* l'implication des membres de la Fondation Viva Music'Alpha et son président, M. Bruno Levasseur;

*ATTENDU* les nombreux parents bénévoles qui ont travaillé pour faire de ce concert une réussite sur tous les plans;

Il est proposé par Mme Marie-Hélène St-Georges

*D'ADRESSER* des félicitations à la direction de l'école Alpha pour ce grand succès;

*D'ADRESSER* des félicitations aux spécialistes du volet musical qui ont concocté de très beaux numéros musicaux pour les élèves et aux titulaires qui font un excellent travail;

*D'ADRESSER* des remerciements aux nombreux parents bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au succès de cet événement;

*D'ADRESSER* des remerciements à tous les membres et partenaires de la Fondation Viva Music'Alpha qui font un travail colossal pour épauler et financer ce programme.

### **Adopté**

#### **MOTION DE FÉLICITATIONS – ÉCOLE LE RUCHER**

Résolution n° CC-160517-4486

*ATTENDU* que depuis septembre 2001, l'école Le Rucher a mis en place une harmonie musicale avec ses élèves et que celle-ci n'a cessé de se développer;

*ATTENDU* que depuis 2005, l'ajout de 90 minutes dans l'horaire permet à la direction d'inclure l'harmonie dans la plage horaire des élèves en favorisant 2 h 30 d'harmonie par semaine, en plus de 2 heures en parascolaire et d'un camp musical, et ce, pour les élèves à partir de la troisième année;

*ATTENDU* que les élèves ont vécu au fil des ans plusieurs échanges avec une école de Limonest en banlieue de Lyon en France et avec le collègue Notre-Dame à Tournon, aussi en France;

*ATTENDU* que, cette année, l'école Le Rucher a accueilli des élèves français du 3 au 9 mai pour jouer ensemble les pièces apprises à l'occasion d'un concert unique;

*ATTENDU* que du 10 au 18 juin prochain, ce sera au tour des élèves de sixième année de l'école Le Rucher de s'envoler pour Tournon afin, entre autres, de faire la musique pour les 700 ans de la Collégiale de Tournon-sur-Rhône;

Il est proposé par Mme Karine Laramée

*DE REMERCIER* la direction de l'école Le Rucher, tous les membres du personnel impliqués ainsi que les bénévoles pour la mise en place de ce merveilleux projet qui permet de développer un fort sentiment d'appartenance pour les élèves;

*D'ADRESSER* des félicitations aux élèves qui, chaque année, se dépassent et offrent des prestations dignes de mention.

**Adopté**

## **MOTION DE FÉLICITATIONS – OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES**

Résolution n° CC-160517-4487

*ATTENDU* la tenue de la 14<sup>e</sup> édition des Olympiades québécoises des métiers et des technologies du 4 au 7 mai dernier;

*ATTENDU* la participation d'élèves du Centre de formation professionnelle de l'automobile accompagnés de leurs enseignants;

*ATTENDU* que trois élèves se sont distingués, soit Karl Brunet, médaillé d'or en mécanique automobile, Jordan Provost, médaillé d'or en mécanique de véhicules légers et Samuel Desjardins-Lajeunesse, médaillé de bronze en mécanique de véhicules légers;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*D'ADRESSER* des félicitations aux trois élèves méritants;

*D'ADRESSER* des remerciements à la direction, au personnel et aux entraîneurs du Centre de formation professionnelle de l'automobile qui se dévouent et qui accompagnent ces élèves afin de relever ce défi avec brio.

**Adopté**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° CC-160517-4488

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 20 h 40.

Paule Fortier, présidente

Jonathan Desjardins Mallette, secrétaire général